

Exemple d'une première partie de commentaire succinct sur la carte de Tours (1/25 000)

1. Une situation privilégiée

Tours se situe dans la région Centre, à quelque 250 km au Sud-Ouest de Paris. Cette situation la place dans l'orbite de la capitale dont elle est, pour partie, devenue un satellite. Les relations avec Paris sont facilitées par la présence d'une autoroute, visible au Nord-est de la carte (A10), et d'une ligne TGV (TGV-Atlantique), mise en service après la date d'édition de la carte.

Tours se situe par ailleurs à la jonction de nombreuses voies de communication, notamment routières, qui en font une véritable ville-carrefour. Le carton de localisation montre bien les routes rayonnant de toutes parts, dessinant un dense réseau en étoile

Tout de suite faire comprendre au lecteur de quoi parle ce paragraphe si vous ne donnez pas de titres

Appuyez-vous sans cesse sur le document pour démontrer vos affirmations

2. Des fonctions surtout tertiaires et industrielles.

Cette situation est particulièrement favorable aux activités de services qui dominent sans doute très largement l'économie locale, comme dans la grande majorité des villes françaises d'aujourd'hui. Le tertiaire est présent aussi bien au centre qu'en périphérie. En centre ville, on distingue une université, plusieurs lycées, un hôpital... Dans les extensions plus récentes se notent un aéroport, une université excentrée, des hypermarchés comme ce centre commercial idéalement placé à proximité d'un échangeur sur l'A10 (Chambray-lès-Tours, UTM 327/5247).

On note cependant d'importantes activités industrielles plus ou moins récentes. Les plus anciennes sont localisées à proximité des canaux et voies de chemin de fer, voies de transport autrefois privilégiées pour l'industrie comme à La Riche, au lieu-dit le Plessis-lès-Tours (UTM 323/5250), ou de part et d'autre des immenses infrastructures ferroviaires de Saint-Pierre-des-Corps. A l'inverse, les zones industrielles récentes délaissent le chemin de fer pour se rapprocher des axes

Ménagez une transition entre chaque paragraphe

Localisez au mieux vos exemples (mais ne multipliez pas les coordonnées, votre travail deviendrait illisible)

routiers importants, et en particulier des échangeurs autoroutiers comme entre Notre-Dame-d'Oé et Parçay-Meslay, au Nord de l'agglomération.

3. Le site originel et le développement de l'agglomération

La déconcentration de l'industrie accompagne le mouvement de déconcentration urbaine qui a progressivement étendu le site de la ville. Le site originel se trouve en rive gauche de la Loire, entre le fleuve et l'un de ses principaux affluents, le Cher. Il se distingue par un habitat dense, formant un quartier arrondi délimité sans doute par d'anciens remparts, où l'on remarque une cathédrale et un château.

Ce site originel, sur un relief plat à une altitude à peine supérieure à 50 m, occupe une partie de la plaine de confluence de la Loire et du Cher. De part et d'autre de cette plaine allongée d'Ouest en Est, un léger talus fait le lien avec un plateau peu élevé (altitudes 80 à 100 m) dans lequel s'encaissent quelques cours d'eau (la Choisille, la petite Choisille).

Au fur et à mesure de son développement, Tours s'est étendue de part et d'autre de la Loire et du Cher, sur la plaine de confluence d'abord, et jusqu'à déborder largement sur le plateau. Ce développement s'est cependant fait de manière dissymétrique, la rive gauche du Cher étant plus largement urbanisée que la rive droite de la Loire sans qu'une explication claire puisse être avancée. L'urbanisation a aussi délaissé de larges surfaces du lit majeur de la Loire, très vraisemblablement en raison des risques d'inondations insuffisamment contenus par les digues ou "levées" clairement visibles en certains points, comme au long de la D 751 à l'Est du vieux Tours.

Cette expansion inégale peut être reconstituée par une lecture attentive des paysages urbains tels qu'ils apparaissent sur la carte.

Transition avec le paragraphe précédent

Vous avez le droit de ne pas tout expliquer ! la carte ne suffit pas toujours...

Transition avec la seconde partie sur le tissu urbain et son organisation